

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **21/11/2013**, à 20H 30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire

Absents excusés : S. CORBET pouvoir à V. DE LA HOGUE, H. SAVARY pouvoir à G. VAULTIER J.M. BARBE pouvoir à J.R. LAMARRE

Secrétaire de séance : V. DE LA HOGUE

Budget

Le Conseil Municipal décide des écritures budgétaires suivantes sur le budget 2013:

- **Délibération modificative n°05** : inscription de crédits supplémentaires sur l'article 2051, -concessions et droits similaires (1700 €) par prélèvement sur l'article 21312, bâtiments scolaires ;
- **Délibération modificative n°06** : inscription de crédits supplémentaires sur 2031-frais d'études (4 000€), par prélèvement sur l'article 21534, réseaux d'électrification.

Affaires scolaires- Participation aux frais de scolarité- commune de Théville

Les frais de scolarité de l'école de Gonneville pour l'année scolaire 2012/2013 se sont élevés à 561 € par enfant.

Ces frais ont été recouvrés auprès des communes de résidence pour les enfants domiciliés hors commune soit, Brillevast, Canteloup, Carneville, Théville, Tocqueville, Flottemanville-Hague.

La commune de Théville a contesté ces frais.

Voirie départementale/ CD 413

- **Effacement des réseaux** : le Conseil Municipal valide le plan de répartition des travaux pour l'effacement des réseaux électriques et de télécommunication, soit 65 607€ 62 HT à charge de la commune.

- **Eclairage public route des Vaux** : Le 19/09/2013, le Conseil Municipal a validé le devis pour la fourniture et la pose de 13 réverbères pour un montant de 20 787 € HT. Afin de financer ces travaux, des demandes de subvention seront déposées auprès :

- du Conseil Général, dans le cadre des recettes supplémentaires procurées par le relèvement des amendes de police ;
- du Syndicat d'Electrification de la région de Saint-Pierre-Eglise au titre du fonds de concours de l'éclairage public.

Personnel communal

- **Poste d'agent spécialisé 1^{ère} classe des écoles maternelles**,

Le Conseil Municipal décide de la suppression du poste vacant d'agent spécialisé 1^{ère} classe des écoles maternelles, à temps non complet, 26 H06 mn/35 H.

- **Tableau du personnel** : Le Conseil Municipal approuve le tableau du personnel permanent arrêté au 21/11/2013.

Travaux de restauration de l'Eglise Saint-Martin de Gonneville

Par un courrier, en date du 12/11/2013, Madame l'architecte des Bâtiments de France fait savoir que la demande de subvention, pour les travaux de restauration de l'église, auprès du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine a été mis en prévision sur la programmation 2014.

N°2013-11/10- Informations et interventions diverses

- Urbanisme : depuis le 17/10/2013, ont été déposées en mairie : 2 demandes de certificats d'urbanisme et 1 demande de déclaration préalable.

- CD 24 : le problème de la réglementation de vitesse sur le CD 24 est de nouveau évoqué.

- Ordures ménagères : « Cotentin Traitement » se propose de venir présenter en réunion de Conseil Municipal l'organisation de la gestion des déchets sur le territoire de la communauté de communes du canton de Saint-Pierre-Eglise.

- Syndicat d'Alimentation en eau potable du canton de Saint-Pierre-Eglise : Le syndicat effectue actuellement des sondages en eau potable sur la commune de Gonneville pour augmenter sa production. Une nappe d'eau a été répertoriée au Val Colombel à un peu plus de 100 mètres de profondeur.

Pour extrait conforme, le 21/01/2014

La secrétaire de séance :
V. DE LA HOGUE

Le Maire :
L. DUFOUR